

Suites de l'aponévrotomie cutanée à l'aiguille - Fiche conseil

Vous venez de bénéficier d'une aponévrotomie à l'aiguille pour traiter votre maladie de Dupuytren. Cette procédure a nécessité la réalisation de **plusieurs incisions des fibres aponévrotiques** à l'aide du biseau de l'aiguille. Un **anti-inflammatoire** vous a été administré, et une traction finale du doigt a permis de couper les fibres restantes.

Consignes et recommandations après l'opération

- **Pansement** : conservez le pansement immobilisant la paume de la main ou deux doigts pendant **3 jours**. Le pansement ne doit pas être mouillé ni sali.
- **Orthèse** : certaines formes de la maladie nécessitent le port d'une orthèse (attelle) après l'intervention. Si celle-ci vous a été prescrite, elle doit être portée pendant environ **3 mois**, sauf en cas avis contraire.
- **Activité** : il n'est pas nécessaire d'arrêter de travailler. Vous pouvez utiliser votre main immédiatement après l'opération. Toutefois, évitez de porter des charges lourdes pendant **15 jours**.

Risques liés à l'opération

- **Déchirure cutanée** : une petite déchirure peut se produire lors de la traction, nécessitant des pansements pendant environ **10 jours**.
- **Invagination cutanée** : la peau peut se replier sur elle-même à distance de l'opération et devenir douloureuse.
- **Lésion du tendon fléchisseur** : très rarement, le tendon permettant de plier le doigt peut être endommagé ou se rompre.
- **Atteinte nerveuse** : un nerf peut être endommagé, entraînant une perte de sensibilité du doigt pendant plusieurs mois.
- **Hématome ou infection** : dans les suites de l'intervention peuvent apparaître un hématome ou, exceptionnellement, une infection grave.

Consultez de nouveau en urgence ou rendez-vous au service d'urgences le plus proche si dans les jours suivant l'intervention vous présentez l'un des signes suivants :

- fièvre,
- douleur intense de la main traitée,
- rougeur de la main traitée s'étendant rapidement aux zones adjacentes.

Suivi

- **Séances complémentaires** : elles peuvent être nécessaires en cas d'efficacité insuffisante de la première séance ou de récurrence de l'atteinte, en respectant un intervalle d'au moins une semaine entre deux séances.
- **Chirurgie** : en cas de récurrences fréquentes ou de blocage articulaire, une intervention chirurgicale peut être envisagée.